

Conseil académique du 27 octobre 2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-4 et L613-1 ;

Vu l'avis du Conseil des directeurs de composante en formation restreinte dans sa séance du 15 octobre 2020 ;

Suite à la présentation et aux débats, les membres du conseil académique rendent un **avis favorable sur la trame générale du Contrat quinquennal 2020-2024** de l'Université de La Réunion.

En pièce jointe, le plan du Contrat quinquennal 2020-2024.

Résultat du vote électronique :

Nombre de présents ou représentés au moment du vote : 36

Nombre de voix Pour : 21

Nombre de voix Contre : 10

Nombre de voix Abstention : 5

Fait à Saint-Denis le 30 octobre 2020

Le Président du Conseil académique

Signé

Professeur Gilles LAJOIE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités le 09 novembre 2020



CONTRAT QUINQUENNAL 2020-24

L'Université de La Réunion, une éco-université d'excellence et de proximité



L'Université de La Réunion, une éco-université d'excellence et de proximité

I. Présentation Générale

II. Axes stratégiques et objectifs

- Axe 1 : Développer une offre de formation favorisant la réussite de l'ensemble des publics accueillis par l'Université de La Réunion
- Axe 2 : Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (Sciences de l'Homme et de la Société en articulation avec les sciences de l'environnement et la recherche en santé)
- Axe 3 : Conforter le positionnement stratégique de l'Université de La Réunion dans son environnement régional et extrarégional
- Axe 4 : Renforcer les fonctions de pilotage mises au service de la stratégie de l'université

III. Mise en œuvre du contrat

Présentation Générale

La seule université réunionnaise, française et européenne de l'océan Indien

ÉTUDIANT·E·S

17 000 ÉTUDIANT·E·S, SOIT 3/4 DES ÉTUDIANT·E·S DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

+8%
de fréquentation entre 2017-2018 et 2018-2019

200
Licences et masters

près de **900**
étudiant·e·s étrangers

+14%
de fréquentation depuis 2014

86%
Taux d'insertion professionnelle après le master

+ de **60**
nationalités

5
Facultés

5
Instituts

2
Écoles

1
CFA

1
OSUR

RECHERCHE

1^{ère} FORCE DE RECHERCHE DU TERRITOIRE

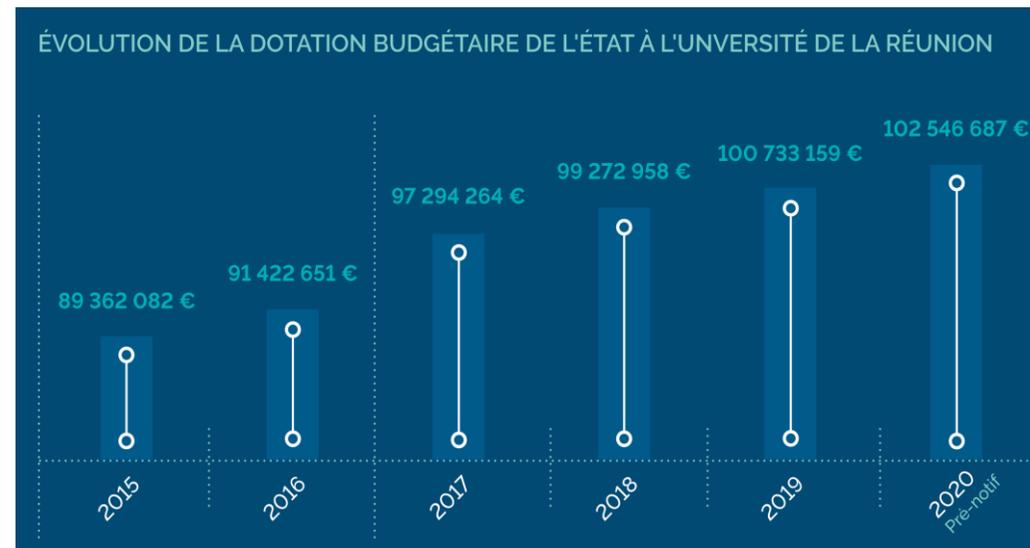
22
laboratoires

3
fédérations

2
écoles doctorales d'excellence

40
soutenances de thèse par an

4
plateaux techniques remarquables



ÉTABLISSEMENT

1 200 PERSONNELS

166 M€ DE BUDGET CONSOLIDÉ

600
enseignant·e·s-chercheur·e·s,
praticien·e·s hospitaliers,
enseignant·e·s, chercheur·e·s

600
administratifs
et techniques

38
ANS

30
HA

07
SITES

Axes stratégiques et objectifs

Une formation adaptée, des pôles scientifiques d'excellence et un rayonnement régional et international fort

Objectif 1 : Créer les conditions de la réussite des étudiants en premier cycle

- Conforter les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante (tutorat, personnalisation des cursus) avant de procéder à leur évaluation afin de mesurer leur efficacité ;
- Diversifier les approches de la réussite étudiante (première année de licence sur deux ans, travail sur les compétences transversales, construction des parcours, etc.) ;
- Mieux accompagner les enseignants et enseignants-chercheurs dans la réussite étudiante par le développement de l'innovation pédagogique ;
- Penser des dispositifs d'orientation à l'échelle de l'académie s'insérant dans le continuum Bac-3/Bac+3 ;
- Développer à l'échelle de l'établissement des actions de formation permettant aux étudiants de définir un projet professionnel en s'appuyant sur la nouvelle structuration de la formation en blocs de compétence et en s'appuyant sur le campus des métiers et des qualifications.

Objectif 2 : Renforcer le lien formation/recherche en deuxième et troisième cycles

- Renforcer l'adossement de la formation à la recherche en deuxième et troisième cycles en s'appuyant sur le modèle de l'EUR BIOHTROPICS ;
- Conforter l'attractivité du doctorat en travaillant avec les collectivités territoriales sur un nouveau modèle de financement doctoral et en assurant un meilleur suivi des doctorants en vue de renforcer leur insertion professionnelle ;
- Renforcer la démarche qualité sur le volet formation : mise en place d'indicateurs sur les coûts de l'offre de formation permettant d'en mesurer la soutenabilité, évaluation des enseignements par les étudiants, suivi des diplômés.

Objectif 1 : Renforcer les dynamiques autour des pôles d'excellence reconnus internationalement

→ Poursuivre le renforcement de nos unités de recherche en partenariat avec les grands organismes de recherche sur la base des conclusions des rapports IPERU-OST du HCERES.

→ Renforcer nos plateformes de recherche et nos plateaux scientifiques et technologiques sur la base d'un modèle des coûts complets de la recherche et optimiser la valorisation économique de la recherche en renforçant les partenariats avec le monde de l'entreprise.

→ Consolider le projet « Santé et sciences de l'environnement dans le contexte du changement global » dans le cadre du déploiement des plateformes de recherche du Livre Bleu Outremer : articuler les recherches en santé et en sciences de l'environnement aux Sciences Humaines et Sociales pour l'adaptation et la résilience des Sociétés face aux Changements Globaux.

Objectif 2 : Construire la Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien (MSH-OI)

→ Articuler l'actuelle fédération de recherche OSOI (Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien) au projet de MSH-OI évoquée dans le SEFORRE (Schéma régional de l'Enseignement et des FORMations supérieures et de la Recherche de la Réunion) porté par la Région Réunion.

→ Renforcer les partenariats de recherche en SHS, notamment autour de la science de la durabilité, avec l'ensemble des universités du Grand océan Indien et en particulier avec nos partenaires du premier cercle (États membres de la Commission de l'Océan Indien).

→ Renforcer les moyens récurrents des unités de recherche en SHS par un modèle d'allocation des moyens repensé et intégrant l'ensemble des canaux de financements des unités de recherche.

Objectif 1 : Développer la mobilité sortante des étudiants et des personnels en s'appuyant sur les programmes européens (ERASMUS+, INTERREG) et sur le programme de mobilité régional intitulé REUNION

→ Part croissante des étudiants internationaux et nationalités

Entre 4300 et 6900 candidatures

Entre 700 et 950 inscrits : + 9 %

Autour de 65 nationalités

→ Progression de la mobilité encadrée des étudiants

Etudiants entrants : + 38%

Etudiants sortants : +9%

Extension du programme « HORIZON » (Bourses d'excellence) & création du programme d'échanges « REUNION »

Objectif 2 : Positionner l'Université de La Réunion sur la zone indianocéanique en développant des synergies en formation et en recherche dans le cadre du réseau des établissements d'enseignement supérieur de l'Océan indien

→ Politique internationale hors Europe

Essaimer le modèle européen dans l'océan Indien via le projet « université fédérative de l'océan Indien ».

→ Objectifs

Accroître la mobilité hors Europe en déployant une politique d'accueil de qualité dans le cadre du label « Bienvenue en France » et en mettant en œuvre le programme régional de mobilité encadrée « REUNION »

Assurer la mise en place et poursuivre le développement de diplômes internationalisés en complémentarité avec les offres des pays voisins

Soutien renforcé à la francophonie au moyen d'un plan FLE, aux langues régionales (installation de chaires hindi, tamil) et poursuite de la montée en compétence des usagers en anglais.

Objectif 3 : Faire de l'Université de La Réunion un établissement tête de pont de l'enseignement supérieur européen par le développement des partenariats avec d'autres universités européennes notamment dans le cadre du projet d'alliance CAMPUSRUP.

→ Politique pour l'Europe :

Créer le 1er campus européen ultrapériphérique
avec une offre de formation et de recherche

thématique : centrée sur les îles et territoires ultramarins

pertinente : en cohérence avec des domaines porteurs pour les RUP

innovante : d'un point de vue pédagogique et technique.

→ Objectifs :

Accroître la mobilité physique, virtuelle et mixte des étudiant-e-s intra-Europe

Créer des diplômes conjoints entre partenaires européens

Construire une image corporative de l'UR pour jouer son rôle d'université ambassadrice du modèle français et européen ESR-I.

Objectif 1 : Développer un pilotage central performant permettant une connaissance des coûts complets

- Doter l'université de La Réunion d'indicateurs de suivi assurant le partage et la fiabilité des données RH, financières et patrimoniales ;
- Mettre en place une comptabilité analytique afin de progresser sur la connaissance des coûts des activités, préalable à la mise en place d'un contrôle de gestion ;
- Renforcer le dialogue de gestion entre les composantes, les services centraux et la présidence dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens (COM) élargis aux unités de recherche et aux missions transversales de l'université ;
- Développer une vision pluriannuelle afin de progresser sur le pilotage de la masse salariale (mise en place d'une GPEC et rééquilibrage des effectifs BIATSS/enseignants au profit de ces derniers) ;
- Développer une véritable démarche qualité s'appuyant sur un SI décisionnel.

Objectif 2 : Augmenter les ressources propres de l'Université de La Réunion :

- Poursuivre la restructuration de l'offre de formation continue en blocs de compétences en s'appuyant sur l'expertise de la DFTLV, de l'IUT et de l'IAE ;
- Renforcer l'accompagnement des enseignants-chercheurs afin qu'ils candidatent davantage à des appels à projets, en particulier H2020 et de l'ANR ;
- Conforter la stratégie de valorisation de la recherche en s'appuyant sur la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et Partenariats (DRIVE).

Objectif 3 : Intégrer l'antenne locale de l'école d'architecture de Montpellier en tant que composante de l'Université de La Réunion

- Poursuivre les discussions avec le MESRI et le Ministère de la Culture pour consolider les moyens et le modèle économique de l'intégration
- Poursuivre la démarche d'intégration entamée suite à l'association de l'UR et de l'ENSAM
- Définir et faire valider l'ensemble des étapes et des statuts réglementaires permettant la création d'une composante de plein exercice pour l'intégration de l'antenne de l'ENSAM à l'UR

Mise en œuvre du contrat

Des indicateurs et des jalons pour une démarche qualité au service du projet d'établissement et des moyens à la hauteur des enjeux

Indicateurs et jalons

- Bilan des dispositifs déployés par l'Université de La Réunion pour favoriser la réussite des étudiants en premier cycle ;
- Evaluer l'efficacité des dispositifs et observer la trajectoire des étudiants bénéficiant des parcours adaptés (taux d'étudiants bénéficiant d'un suivi pour la construction de leur parcours professionnel, taux de réorientation après un échec en L1, taux de réussite suite à une réorientation etc.) ;
- Mise en place des contrats d'objectifs et de moyens (CPOM) pour l'ensemble des composantes de formation et de recherche de l'Université de La Réunion
- Point d'étape sur les avancées en matière de pilotage (mise en place d'un SID, d'indicateurs de suivi et d'une GPEC en particulier) ;
- Mesure de l'évolution des ressources propres ;
- Evolution de l'intégration progressive de l'antenne locale de l'école d'architecture.

Moyens

Volets	▼ CQ2015-19	▼ CQ2020-24	▼ Progression	▼
Volet Formation				
Dotation aux composantes		2	2,5	0,5
Dotation aux directions		0,2	0,5	0,3
Documentation		0,8	0,8	0
<i>Sous-total formation</i>		3	3,8	0,8
Volet Recherche				
Dotation au unités de recherche		0,5	1	0,5
Dotation aux directions et aux écoles doctorales		1	1	0
Plates-formes scientifiques		0	0,5	0,5
<i>Sous-total recherche</i>		1,5	2,5	1
Volet activités transversales				
International		0,15	0,5	0,35
Egalité et lutte contre les discriminations		0	0,1	0,1
Numérique		0	1,5	1,5
Qualité de vie au travail		0	0,1	0,1
<i>Sous-total activités transversales</i>		0,15	2,2	2,05
Volet Ecocampus				
Infrastructures		2	2,5	0,5
Sécurité et gestion des espaces		1,5	2	0,5
Voiries et réseaux		1,5	1,5	0
<i>Sous-total activités transversales</i>		5	6	1
TOTAL GENERAL		9,65	14,5 	4,85